



PRÉFÈTE DU RHÔNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires

Lyon, le **31 MAI 2023**

Le Chef du service
à
SAS LA LÉCHÈRE
563 route de la Léchère
69490 SAINT ROMAIN DE POPEY

Réf : 0100016241

Objet : dossier de déclaration n° 0100016241 instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement : La régularisation d'un forage route de la Léchère à SAINT ROMAIN DE POPEY. Accord sur dossier de déclaration

P J : obligation d'information de la date de début et de fin des travaux

Monsieur,

Par courrier en date du 06/03/23, vous avez déposé un dossier de déclaration concernant : La régularisation d'un forage route de la Léchère à SAINT ROMAIN DE POPEY dossier enregistré sous le numéro : 0100016241, et pour lequel un récépissé vous a été délivré.

J'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration au titre de la loi sur l'eau.

Copies du récépissé et de ce courrier sont également adressées à la mairie de SAINT ROMAIN DE POPEY pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces deux documents seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'Etat dans le RHONE durant une période d'au moins six mois.

Cette décision sera alors susceptible de recours contentieux par le déclarant et par les tiers devant le tribunal administratif territorialement compétent, conformément aux dispositions de l'article R.514-3-1 du code de l'environnement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le directeur départemental des territoires,
et par délégation
Le chef du service,

Laurent GARIPUY

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de votre dossier par les agents chargés de la police de l'eau en application du code de l'environnement. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier au guichet unique de police de l'eau où vous avez déposé votre dossier.

Affaire suivie par : Thomas CORSET
Service Eau et Nature / Unité Eau
Tél : 04 78 63 11 40
Courriel : thomas.corset@rhone.gouv.fr
165, rue Garibaldi, CS 33 862, 69 401 Lyon cedex 03



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Lyon, le **31 MAI 2023**

Le Chef du service

à

Commune de SAINT ROMAIN DE POPEY
22 place de la mairie
69490 SAINT ROMAIN DE POPEY

Réf:0100016241

Objet : dossier de déclaration n° 0100016241 instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement : La régularisation d'un forage route de la Léchère à SAINT ROMAIN DE POPEY

P J :

- dossier
- copie du récépissé de déclaration
- copie du courrier d'accord sur le dossier

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé par SAS LA LÉCHÈRE en date du 06/03/23 concernant l'opération suivante :

La régularisation d'un forage route de la Léchère à SAINT ROMAIN DE POPEY

Vous trouverez également pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum copie de la décision de monsieur le Préfet concernant cette déclaration.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé.

Pour le directeur départemental des territoires,
et par délégation
Le chef du service,

Laurent GARIPUY

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de votre dossier par les agents chargés de la police de l'eau en application du code de l'environnement. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier au guichet unique de police de l'eau où vous avez déposé votre dossier.